



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Assemblée générale de l'Association des communes fribourgeoises

Villaz-St-Pierre, parc technologique du Vivier le 9 novembre 2019

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Nous sommes à la croisée des chemins !

Monsieur le Président de l'ACF,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Monsieur le Président du Grand Conseil,
Madame la Conseillère d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat, chers collègues,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames les conseillères nationales,
Messieurs les conseillers nationaux,
Messieurs les conseillers aux Etats,
Messieurs les Préfets,
Madame la Secrétaire générale,
Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs,

Gouverner, c'est prévoir. Si l'adage est vrai, il est de plus en plus difficile de gouverner aujourd'hui, car nous vivons une période de grande incertitude. Dans bons nombres de domaines, nous avons franchi des seuils qui nous semblaient inatteignables il y a quelques années encore. Je pense naturellement aux questions climatiques, qui deviennent une préoccupation constante de la population et des élus politiques. Je pense également aux incertitudes économiques, qui planent sur l'ensemble de la planète, y compris en Suisse. Nos institutions ne sont pas en reste, avec des remises en question profondes, au niveau local comme au niveau global ou mondial. Les institutions héritées du XXe siècle sont en difficulté, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis ou dans le monde.

Unser Land bleibt davon teilweise verschont. Die schweizerische Demokratie ist sehr stabil, langsam aber stabil.

Mesdames, Messieurs, dans cette salle, vous êtes près de 40% à représenter des communes qui n'existaient pas il y a moins de 20 ans ! La moitié des communes de notre canton ont connu une fusion depuis leur création. Voilà la preuve du dynamisme du niveau local, et de sa capacité à

s'adapter aux besoins de la société et de la population. Il est toutefois un point sur lequel nous pouvons et devons faire mieux : les fusions de très grande ampleur. En nombre d'habitants, la plus grande fusion fribourgeoise, celle de Bulle avec la Tour-de-Trême il y a 15 ans, a réuni 15'000 habitants. En nombre de communes, c'est celle de Vuisternens-devant-Romont en 2003 qui détient la palme, avec 8 communes réunies. Les enjeux actuels nécessitent de pouvoir mener des projets encore plus ambitieux. Je pense naturellement au Grand Fribourg, 9 communes pour 75'000 habitants, ou à la fusion de la Gruyère et ses 25 communes pour 55'000 habitants. L'Etat soutient ces projets. Les services de l'Etat et les préfectures apportent leurs expertises. Pour le Grand Fribourg, ce soutien a pris la forme de dispositions spéciales dans la loi, avec un soutien financier pour l'élaboration de la convention. Le Grand Conseil va débattre du principe d'un soutien financier supplémentaire en début d'année prochaine. Par leur taille, les communes qui en résulteront auront un impact sur l'ensemble du canton.

Il s'agit de créer de véritables pôles, afin de renforcer la place de notre canton sur la scène romande et suisse avec la réalisation d'infrastructures qui serviront à l'ensemble des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Il s'agit de faire bénéficier l'ensemble du territoire du dynamisme économique des centres urbains. Il faut également voir au-delà des fusions, et préparer le canton de Fribourg de demain. Je pense au rôle des régions, si chères au cœur des Fribourgeoises et des Fribourgeois, mais si pauvres au niveau institutionnel. Aujourd'hui, ces régions existent sous la forme d'une multitude d'associations intercommunales sur des territoires différents, avec des tâches différentes. Force est de constater que cela fonctionne, la situation est néanmoins loin d'être idéale.

Les élu-es communaux que vous êtes peinant à garder une vue d'ensemble, et sont mobilisés dans d'innombrables organisations au risque de se disperser. Le pouvoir échappe aux élus du peuple, et au peuple lui-même. Ce déficit démocratique est un danger que nous devons, ensemble, affronter.

On redoute souvent la création d'un quatrième niveau régional en plus du niveau fédéral, du niveau cantonal et du niveau communal. C'est un faux problème, dans les faits ce niveau existe déjà aujourd'hui ! Il existe tellement que, dans certains domaines, il a purement et simplement remplacé la commune qui ne fait plus que déléguer ses compétences et inscrire des charges liées dans son budget. Il est donc essentiel de trouver des solutions afin de clarifier la gouvernance de ce niveau régional. Les fusions, sont naturellement une manière de répondre dans une certaine mesure à ce défi. Mais ce ne doit pas, cela ne peut pas être la seule voie possible.

Ma Direction mène actuellement un projet qui devrait permettre d'apporter des solutions pertinentes à cette perte de contrôle politique afin que les communes conservent, voire retrouvent, leur rôle, leur autonomie, leur capacité de décision qui leur est historiquement assigné dans le paysage institutionnel. Nous allons prochainement ouvrir un large débat sur ce thème, auquel les communes seront naturellement conviées.

Das alles sollte uns aber nicht Ihre Realität vergessen lassen und die Schwierigkeiten, denen Sie tagtäglich begegnen. Ihr Präsident hat es bereits erwähnt: Die Rücktritte der letzten Jahre und die Spannungen innerhalb der Gemeindebehörden sind besorgniserregend. Ich habe bereits letztes Jahr vor Ihnen darüber gesprochen. Seither hat eine Arbeitsgruppe mit Vertretern des Kantons und des FGV mehrere Massnahmen geprüft, um Sie zu unterstützen. Damit Sie Ihre Energie und Ihre Zeit in Projekte für Ihre Bevölkerung einsetzen können. Der Präsident hat darüber gesprochen und wir werden im Dezember die ausgewählten Massnahmen gemeinsam der Öffentlichkeit vorstellen. Sie werden in einigen Wochen natürlich als erste darüber informiert.

Les grandes lignes de ces mesures en faveur des élu-es communaux sont déjà connues, comme notamment le projet de mentorat mis en place par votre association, ou les nouvelles offres de formation à destination des élu-es. Je tiens ici à remercier chaleureusement l'ACF pour l'engagement dans ce dossier, et pour tout le travail réalisé, notamment par votre secrétaire générale Mme Micheline Guerry-Berchier.

J'adresse également mes remerciements, et ceux de tout le Gouvernement, à l'ACF pour son engagement quotidien en faveur des communes. L'ACF est une partenaire précieuse, et sa contribution est essentielle pour l'Etat. J'adresse également mes remerciements, et ceux de tout le Gouvernement, à l'ACF pour son engagement quotidien en faveur des communes. L'ACF est une partenaire précieuse, et sa contribution est essentielle pour l'Etat. Je souligne en particulier le rôle de l'ACF dans le cadre du projet de réforme fiscale, qui a permis d'aboutir à une solution équilibrée, appuyée par la population. Le soutien des communes dans l'un des autres grands défis des mois à venir, la réforme de la Caisse de pension, sera également essentiel. Le secteur de la formation ne sera pas en reste, avec notamment la question du financement des activités extrascolaires. L'aménagement du territoire est lui aussi en pleine effervescence.

Comme vous avez pu le lire, un récent arrêt du Tribunal cantonal a des conséquences importantes sur l'application du nouveau plan directeur cantonal, et certaines communes sont particulièrement concernées. Les services de la DAEC mènent actuellement une pré-analyse sur tous les dossiers en cours d'examen final, afin d'évaluer l'impact de cet arrêt. Une fois la pré-analyse transmise par la DAEC, les communes concernées pourront demander une discussion pour examiner les pistes possibles pour la suite du traitement de leur dossier.

Gemeinden und Kanton arbeiten auch zusammen, um die Herausforderungen des E-Governments, cyberadministration oder digitalisierung egal wie das heisst zu meistern. Das E-Government hat tiefgreifende Auswirkungen auf unsere Verwaltungen. Als Beispiel, seit einem Monat ist Freiburg der erste Kanton, der die elektronischen Zivilstands Urkunden anbietet! Eine der nächsten Dienstleistungen wird der E-Umzug sein, mit dem ein Wohnortwechsel online gemeldet werden kann. Für diesen Dienst braucht es eine perfekte Koordination zwischen Gemeinden und Staat. Ich freue mich auf die hervorragende Zusammenarbeit auf allen Ebenen für dieses Projekt.

J'ai mentionné tout à l'heure la question du réchauffement climatique et l'importance qu'elle prend désormais dans les préoccupations de la population. Le climat est l'un des nombreux enjeux d'un développement dit « durable ».

Je relève que l'ACF et l'Etat sont, depuis plusieurs années, conscient du rôle exemplaire que doivent jouer les corporations publiques dans ce domaine. Dès 2014, ils ont publié, ensemble, un Portefeuille d'actions durables pour les communes. La mise à jour de ce portefeuille vient d'être entreprise, en collaboration entre la DAEC et l'ACF, et sera enrichie des nouvelles initiatives que vos communes pourront mettre en œuvre en faveur du développement durable. Il mettra en évidence les nombreuses initiatives que les communes mettent en œuvre en faveur du développement durable.

Je tenais également à remercier ici les préfets, qui jouent un rôle essentiel de liant entre les communes et l'Etat. Tellement d'ailleurs, qu'il n'est pas toujours facile de déterminer s'ils interviennent au nom de l'Etat ou au nom des communes, l'essentiel étant qu'ils interviennent, et c'est le cas, pour le bien de la population fribourgeoise.

Les réflexions que je mentionnais tout à l'heure auront naturellement des impacts sur le rôle des préfets, et je me réjouis de les associer prochainement à ces travaux. Je remercie également notre Service des communes, et son chef de service M. Mutrux ici présent, pour tout le travail de soutien quotidien aux communes. Je ne saurais oublier mon secrétaire général Samuel Russier qui coordonne l'ensemble avec toute la sensibilité qu'il faut pour rassembler communes, préfets et canton pour le bien de la population.

Enfin, je ne saurais terminer mon intervention sans vous adresser à toutes et tous mes plus sincères remerciements. L'engagement en faveur du public est de plus en plus difficile. Le canton de Fribourg dans son ensemble a une chance immense de pouvoir s'appuyer sur des élu-es motivé-es par l'intérêt général. C'est une énergie précieuse, qui nous permet de déplacer des montagnes !

Merci encore, et très bonne matinée !